

# Le « Violet de Galmi » est-il menacé ?

► OIGNON

Patrick Delmas (patrick.delmas@inter-reseaux.org)

**L**E PLUS CÉLÈBRE DES OIGNONS ouest africains, le Violet de Galmi, a été ces derniers mois au cœur de nombreux débats. Retour sur la longue histoire de cette variété et éclairages sur les enjeux actuels.

► Patrick Delmas est actuellement assistant technique Cowi/Iram au Réseau national des Chambres d'agriculture du Niger. Il est également membre du Comité de rédaction de *Grain de sel*.

► Pour plus d'informations sur les indications géographiques, lire le bulletin de veille n°141 sur le site d'Inter-réseaux (www.inter-reseaux.org).

DÉBUT MARS 2009, à la foire internationale sur les semences paysannes de Djimini (Sénégal), un membre du Réseau semences paysannes (France) révèle que l'oignon « Violet de Galmi » a fait l'objet d'une demande de certificat d'obtention végétale (COV) par une société sénégalaise (*Tropicasem*). Cette information fait rapidement le tour de l'Afrique de l'Ouest et soulève des condamnations unanimes : le pillage des ressources génétiques des paysans africains se poursuit. Un mois après, le Réseau national des Chambres d'agriculture du Niger organise les 2èmes journées nationales de l'oignon à Niamey. Le Niger est le premier exportateur d'oignon de l'Afrique de l'Ouest et « son » violet de Galmi a conquis les marchés des grandes capitales côtières.

**Il était une fois le pays des oignons...** Arrivé en Afrique par les caravanes transsahariennes venant d'Égypte, l'oignon s'implante dans la région de Tahoua au Niger dès le XVII<sup>e</sup> siècle. Entourées de plateaux, les vallées de cette zone, en particulier celle de la Maggia, sont riches de leurs nappes phréatiques qui permettent l'irrigation en saison sèche, période de culture de l'oignon. Galmi est un gros village, en bordure de la vallée de la Maggia, à 500 km de Niamey sur la nationale 1 qui traverse le Niger d'Est en Ouest.

Le violet de Galmi n'aurait jamais dû s'appeler... « Galmi » mais plutôt oignon de l'Ader (du nom de sa région de production) ou de la Maggia (du nom de la vallée d'où sont issus les principaux écotypes ayant permis de créer la première sélection à laquelle il a été donné le nom de « Violet de Galmi »). Car si l'oignon est cultivé dans la région depuis plusieurs siècles, ce sont des agronomes de l'Institut de recherche en agronomie tropicale (Irat, organisme français) qui vont lancer en 1965 un programme de sélection variétale à partir de souches d'oignons de la vallée de la Maggia. En 1975 une première sélection est disponible et porte le nom de IRAT 1 et le nom commun de « Violet de Galmi ». 1975 sera aussi l'année de création de l'Institut national de recherche agronomique du Niger (Inran) et de l'arrêt des travaux de l'Irat. Le Niger venant de connaître une période sécheresse et de famine, le nouveau gouvernement demande aux chercheurs de l'Inran de se concentrer sur le mil et le sorgho pour assurer la sécurité alimentaire du pays; le programme de sélection de l'oignon est arrêté faute de chercheurs. À cette époque il manque encore 4 ans pour finir le processus de sélection et arriver à une variété commercialisable. Les chercheurs de l'Irat poursuivent alors leurs

travaux sur les souches d'oignon de la Maggia au Burkina Faso et au Sénégal.

Dans les années 80, certains chercheurs décident de créer une entreprise de production de semences en France (*Technisem*) qui sera suivie par une société « sœur » au Sénégal (*Tropicasem*). Ces sociétés continuent les travaux de sélection sur la souche « Violet de Galmi » issue des travaux de l'Irat au Niger et commercialisent des semences. La deuxième grande sécheresse aura également un rôle déterminant dans la vie du Violet de Galmi. Pour combattre la faible production des cultures pluviales, les pays sahéliers se mobilisent sur les cultures de contre saison avec des distributions de semences. C'est ainsi que le Violet de Galmi issu de *Tropicasem* / *Technisem* est disséminé dans tous les pays sahéliers. Dans les années 90, l'oignon du Niger gagne peu à peu des marchés. Le réseau des commerçants haoussa se met en place vers les grandes capitales de la côte. La dévaluation du franc CFA sera le tournant décisif : les prix des oignons importés de Hollande augmentent et les consommateurs urbains découvrent un oignon moins cher, au goût piquant, et adapté à la réalisation des sauces. Le violet de Galmi s'impose dans toute la sous région. Son succès est tel que du Sénégal au Niger on ne produit plus que du « Violet de Galmi ». Tel le stylobille qui a cédé sa place à l'appellation « bic », tous les oignons de couleur violet rouge sont vendus sous l'appellation Violet de Galmi, qu'ils soient produits à Koudougou au Burkina Faso ou à Korhogo en Côte d'Ivoire.

**La demande de COV sur l'oignon de Galmi.** En 2006, *Tropicasem* estime que ses travaux sont enfin récompensés et que la société dispose maintenant d'une variété « nouvelle, distincte, uniforme et stable ». Elle constate aussi que d'autres sociétés se mettent à commercialiser du Violet de Galmi qui n'a rien à voir avec la variété d'origine. *Tropicasem* prend contact avec l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) pour voir comment protéger les semences « Violet de Galmi » de ces impostures. C'est la formule du Certificat d'obtention végétale (COV) qui est retenue. La demande d'enregistrement est faite en 2006 suivant les procédures prévues et son acceptation paraît dans le bulletin de l'OAPI de mars 2008. Ce bulletin est reçu au Niger par les services compétents du ministère du Commerce qui auraient adressé une lettre à l'Institut de Recherche pour l'informer. Il ne suscite pas de réaction du Niger. C'est à la même époque que le Catalogue ouest africain des espèces et variétés végétales (COAFEV) est élaboré à

